



**AVIS DE CONVOCATION D'UNE
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL**

AVIS est par le présent donné qu'une séance spéciale du conseil de la Ville de Gatineau sera tenue par vidéoconférence, le **2 février 2021 à 13 h**, et avis est signifié aux membres du conseil Maxime Pedneaud-Jobin, Audrey Bureau, Gilles Chagnon, Mike Duggan, Maude Marquis-Bissonnette, Jocelyn Blondin, Isabelle N. Miron, Louise Boudrias, Cédric Tessier, Renée Amyot, Nathalie Lemieux, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Pierre Lanthier, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse, et ce, à la demande de monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin et selon l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, que les sujets suivants seront présentés et disposés, à savoir :

PAROLE DU MAIRE

PAROLE DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1.1 **Projet numéro 123147** – Adoption de l'ordre du jour

7. DIRECTION GÉNÉRALE

7.1 **Projet numéro 123197** - Déclaration de l'APNQL sur la réconciliation

33. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

33.1 **Projet numéro 123148** – Levée de la séance

La séance spéciale du conseil se déroulera en vidéoconférence et il n'y aura pas de présence d'élus à la salle des Comités.

GATINEAU, le 29 janvier 2021

La greffière,

M^e Geneviève Leduc